

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02-02/2026**

Date de convocation : 9 janvier 2026

Date d'affichage : 9 janvier 2026

Objet : Demande de subvention auprès de l'Etat (DETR/DSIL) pour l'aménagement de l'entrée nord du village en faveur des déplacements doux et de la sécurité routière

L'an deux mil vingt-six et le treize janvier à 20 heures 30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Ghislaine BARTHELON - Virginie TARDY - Sébastien CARMET - Carole MOTTUEL - Sébastien RUAZ - Pierre FERRIER - Frédéric BERNE - Anne-Lise CALABRIN - Annabelle MORILLAS - Séverine CAPOGNA

Absents, excusés : Jérôme GUILLOUD

Procurations : Néant

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

Vu le Code général des Collectivités territoriales,

Vu les dispositifs de subvention mis en place par l'Etat pour l'année 2026 au titre de la DETR/DSIL,

Considérant les difficultés à retrouver la pleine propriété de la parcelle C 160,

Considérant la possibilité de poursuivre le projet d'aménagement de l'entrée nord en modifiant l'avant-projet sommaire,

Considérant que le projet favorisera les déplacements doux (aire de stationnement bus, liaison piétonne, aire de co-voiturage) et la sécurité routière (écluse en entrée d'agglomération, en accord avec le CTD)

Considérant que les travaux d'aménagement de l'entrée nord en faveur de la sécurité routière et des déplacements doux et dont le coût prévisionnel s'élève à 51 500 € HT, sont susceptibles de bénéficier d'une aide de l'Etat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (moins 1 voix – Sébastien CARMET ne prend pas part au vote pour cause de conflit d'intérêt en l'espèce),

DECIDE de poursuivre le projet d'aménagement de l'entrée nord hors parcelle C 160

ADOpte l'opération « Aménagement de l'entrée nord » pour un total de travaux de 51 500 € HT

SOLLICITE l'Etat au titre de la DETR conformément au plan de financement ci-dessous :

Dépenses		Recettes		
Achat de terrain	6 000 €	Subv Etat (DETR)	12 875 €	25 %
Maîtrise d'œuvre	5 500 €	Subv Département	25 750 €	50 %
Travaux d'aménagement	40 000 €	Autofinancement	12 875 €	25 %
Total	51 500 €	Total	51 500 €	100%

APPROUVE le plan de financement prévisionnel

S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions

Envoyé en préfecture le 19/01/2026

Reçu en préfecture le 19/01/2026

Publié le

ID : 026-212603195-20260113-D02_2026-DE

AUTORISE le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires à la bonne exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits par les membres du Conseil Municipal soussignés.

Extrait certifié conforme.

Fait à Saint Michel sur Savasse, le 14 janvier 2026

Le Maire



Pierre COLOMB